Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 46 (2019)

Heft: 5

Rubrik: news.admin.ch

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pas d'e-voting pour l'instant: la phase d'essai est restructurée

Le vote électronique était jusqu'ici très apprécié des Suissesses et des Suisses de l'étranger. Son indisponibilité actuelle les touche directement.

Jusqu'en début d'année, l'e-voting était proposé dans dix cantons avec les systèmes de La Poste Suisse et du canton de Genève. Aujourd'hui, tous deux sont hors-service. Pourquoi?

En 2018, le canton de Genève annonçait renoncer à poursuivre le développement de son système d'e-voting. En juin 2019, il fermait sa plate-forme avec effet immédiat.

De son côté, La Poste prévoyait d'utiliser pour la première fois son système de vote électronique entièrement vérifiable en 2019. Elle a publié son code source en février 2019 et soumis son système à un test public d'intrusion. Le test s'est bien déroulé, mais des chercheurs ont détecté des failles majeures dans le code source, affectant tant le précédent que le nouveau système. En conséquence, la Poste a décidé de ne plus proposer le système précédent et de se concentrer sur des mesures destinées à améliorer le nouveau système. Elle prévoit de le mettre à la disposition des cantons à partir de 2020 pour la phase d'essai.

À l'annonce des failles dans le système de la Poste en mars 2019, la Chancellerie fédérale a annoncé vouloir faire le point sur la situation. En effet, ces failles ont également permis d'identifier des faiblesses dans les processus de certification et d'agrément, qu'il convient d'analyser. Toutefois, la Chancellerie fédérale ne dispose d'aucun indice laissant supposer que ces failles auraient causé une falsification des votes précédents.

À l'heure actuelle, la Suisse ne dispose donc d'aucun système de vote électronique.

L'e-voting ne devient pas, pour l'heure, un canal de vote ordinaire

Le Conseil fédéral a lancé en 2017 des travaux pour faire de l'e-voting le troisième canal de vote à côté des votes physique et par correspondance. La nécessaire révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques prévoyait de simplifier la procédure d'autorisation et aurait, dans le même temps, réglementé les exigences essentielles au niveau législatif, notamment la vérifiabilité du vote et de la détermina-

tion des résultats, la transparence des systèmes et leur accessibilité. Cela ne sera pas réalisé. La consultation a montré qu'une nette majorité des cantons et des partis étaient fondamentalement favorables à l'introduction du vote électronique: la Conférence des gouvernements cantonaux ainsi que 19 cantons plaident pour que celui-ci devienne un canal de vote ordinaire. Mais la plupart des partis considèrent cette étape comme prématurée. En juin, le Conseil fédéral a donc décidé de maintenir le vote électronique en phase d'essai et de restructurer celle-ci avec les cantons d'ici la fin de 2020.

L'e-voting est toujours considéré comme un service important pour les électeurs. L'objectif est de mettre en place une interface stable, reposant sur des systèmes de dernière génération. Il s'agit notamment d'étendre les contrôles indépendants, de renforcer la transparence et la confiance et d'associer davantage les milieux scientifiques. À cette fin, les exigences et les procédures sont réexaminées, afin d'être redéfinies.



HELPLINE DFAE

© en Suisse +41 800 24 7 365 © à l'étranger +41 58 465 33 33 E-Mail: helpline@eda.admin.ch Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs

www.eda.admin.ch/voyages © en Suisse +41 800 24 7 365 © à l'étranger +41 58 465 33 33 www.twitter.com/travel_edadfae



Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger www.dfae.admin.ch/itineris



L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance. Les prochaines élections au Conseil national auront lieu le 20 octobre 2019.

Des informations relatives à ces élections sont disponibles sur www.ch.ch/fr/elections2019/. Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'appli «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.

Le Conseil fédéral a décidé de renoncer à la votation populaire fédérale du 24 novembre 2019. La prochaine votation aura lieu le 9 février 2020.

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, l'initiative populaire suivante a été lancée (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

■ «Oui à plus de codécision de la population dans l'assurance-maladie et l'assurance-accidents« (02.01.2021)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens



Responsable des pages d'informations officielles du DFAE: Simone Flubacher, Relations avec les Suisses de l'étranger Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse

Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33 www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch

COMMUNAUTÉ DES SUISSES DE L'ÉTRANGER



De fil en aiguille vers une nouvelle vie

Le Lucernois Matthias Oppliger (45) offre de nouvelles perspectives à des victimes de la traite des êtres humains en les employant dans son atelier de couture à Tel-Aviv. Un projet qui a fait parler de lui jusqu'au sein du gouvernement israélien.

Son idée: Des vacances familiales à Tel-Aviv se sont avérées être le point de départ d'une nouvelle vie. L'idée de la famille suisse, de créer des emplois pour d'anciennes travailleuses du sexe et d'autres victimes de la traite des êtres humains, a rapidement trouvé une audience en Israël.

Son projet: La société «kitepride» coud des sacs et des sacs à dos à partir de voiles de bateau ou de kitesurf, de parachutes, ou de combinaisons en néoprène qui ne servent plus. L'entreprise veut offrir de nouvelles perspectives aux anciennes victimes de la traite des êtres humains. Un travail honnête pour un salaire honnête, dans un environnement sûr et sans exploitation.

Son site: Le fondateur et directeur de «kitepride», Matthias Oppliger, a choisi un emplacement stratégique. L'entreprise est située au sud de Tel-Aviv, dans une zone qui se caractérise par la présence de réfugiés et souvent aussi de victimes de la traite des êtres humains. On y croise de nombreuses femmes originaires de l'ancienne Union soviétique, des femmes obligées de se prostituer.

Son succès: Matthias Oppliger emploie quinze salariés et huit bénévoles du monde entier. Tous n'ont pas un passé dramatique. Des volontaires, y compris de Suisse, sont également régulièrement impliqués. Des jeunes qui veulent faire le bien pendant leurs vacances et bien utiliser leur temps passé en Israël. «Celui qui donne, reçoit», estime Matthias. Et c'est un salaire pour lequel cela vaut la peine de travailler.

L'article complet a été publiée sur swissinfo.ch, le service en ligne de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR/SRG, disponible en dix langues. Vous vivez aussi à l'étranger? Alors marquez vos photos Instagram du hashtag #WeAreSwissAbroad.